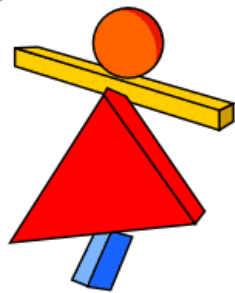


LES JOURNÉES RÉPLIK

Du 12 au 17 novembre 2012

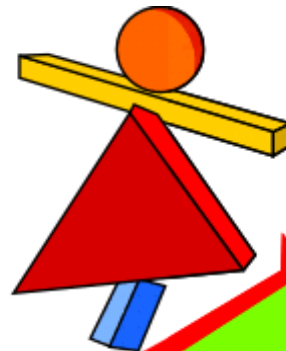


es zot paré ?

Avan la tè tranblé

www.replik972.com

DOSSIER DE PRESSE



Partenaires : DEAL Martinique, Mairie de Fort-de-France, BRGM, IPGP, Préfecture SIDPC, Association des Maires, Académie de Martinique, Agence Régionale de Santé, CROAM, Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique, Conseil Régional, Conseil Général, SDIS972, ADIL Martinique, EMZA, FAA

Cette année, la campagne de prévention au risque sismique LES JOURNÉES RÉPLIK se déroule du 12 au 17 novembre 2012. Elle vise à sensibiliser depuis plusieurs années les martiniquais à la culture du risque sismique dans le cadre du plan Séisme Antilles.

- Ses objectifs :
- rappeler aux martiniquais que ce n'est pas le séisme qui tue mais l'endommagement des bâtiments et leur effondrement qui sont la cause principale des décès et de l'interruption des activités
 - expliquer ce qu'il faut faire en matière de construction

Elle interpelle cette année les martiniquais sur les actions mises en œuvre dans le domaine du bâti neuf en mettant l'accent sur la vulnérabilité du bâti. En effet, la réduction du risque passe par le respect de la réglementation sismique adaptée, en terme de construction, sur le bâti neuf comme sur les bâtiments existants Il convient alors d'utiliser les bons matériaux et de recourir à des professionnels du bâti formés à la construction parasismique et habilités à réaliser des projets de construction aux normes en vigueur.

SOMMAIRE

Un site Internet dédié à l'information grand public	p. 3
Les outils de sensibilisation	p. 3
Le programme de la semaine.....	p. 5
ANNEXE 1 : actions des différents partenaires	p. 7
ANNEXE 2 : capture d'écran sur le http://www.miseismantilles.com	p. 8 (site de calcul de la vulnérabilité du bâti en cas de séisme)
ANNEXE 3 : plan du village du risque sismique de Fort-de-France	p. 9
ANNEXE 4 : éléments de langage conférence débat du jeudi 15 novembre.....	p. 10
ANNEXE 5 : conducteur conférence tsunami du vendredi 16 novembre.....	p. 11
ANNEXE 6 : fiche synthétique PSA.....	p. 12
ANNEXE 7 : le PSA Martinique en quelques chiffres.....	p. 13
ANNEXE 8 : fiche synthétique PPRN.....	p. 14
ANNEXE 9 : liste des contacts.....	p. 15

CONTACT PRESSE
Nathalie NÉRÉE
Chargée de communication DEAL
0696.28.80.38

Un site Internet dédié à l'information grand public

Consignes de sécurité, simulations de tremblements de terre, informations sur le plan Séisme... sont consultables sur le www.replik972.com

C'est un site internet didactique qui répond à une forte demande d'informations de la part du grand public. Il tend à devenir la référence en matière d'information sur le risque sismique auprès de la population.

Les outils de sensibilisation

Une campagne en 3 D

Les spots conçus (30'') sont des courts métrages en 3D baptisés « Dé Mo Réplik». L'héroïne est un personnage animé Madame Réplik dont le rôle est d'illustrer les comportements recommandés.

Les cinq modules Dé Mo Réplik ont été conçus pour aborder les consignes de sécurité avant, pendant et après un séisme. L'univers 3D a été retenu pour dédramatiser le sujet.

La caravane de la prévention et le simulateur de séisme du conseil général

Elle propose un parcours ludique et didactique pour mieux comprendre l'aléa sismique et tester ses effets grâce au simulateur de séismes.

Le spectacle TRANBLAD

C'est une pièce de théâtre conçue sous la forme de saynètes qui insiste, avec humour, sur l'importance de se protéger contre les séismes. Elle s'adresse aux associations, collectivités, établissements scolaires ...

La nouveauté 2012 : tester la vulnérabilité de son bâti grâce à une simulation

Cette année, afin d'apporter des compléments d'information aux visiteurs, deux ordinateurs seront mis à disposition, pour consulter le site « www.miseismantilles.com »

Ce site permet d'avoir une idée de la capacité de résistance de la maison en cas de séisme majeur. Cette évaluation est totalement anonyme. On cherchera à savoir à quel type ou catégorie de construction appartient la maison, sachant qu'à chaque catégorie correspond en général, un certain niveau de vulnérabilité. Mais au sein de chaque catégorie, la vulnérabilité peut être plus ou moins forte en fonction des caractéristiques particulières des constructions. Cette réalité-là est bien plus difficile à appréhender. Le résultat obtenu sera donc une 1^{ère} approche de la vulnérabilité de l'habitation, à vocation pédagogique. Il ne remplace en aucun cas le résultat issu d'une analyse spécifique de l'habitation par un professionnel.

Cette évaluation s'adresse aux occupants de maisons individuelles de 2 étages maximum (soit 3 niveaux en comptant le rez-de-chaussée).

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

DATE	HEURE	ACTION	ORGANISATEUR	LIEU
LUN 12	8h – 17h	Exercice d'évacuation et sensibilisation du personnel	Conseil Général	Hôtel du conseil général – Imm Concorde
	15h00	Ouverture officielle de la campagne RÉPLIK en présence du maire du François, du maire de Fort-de-France, du Recteur et du directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Collège Adenet François	Collège Adenet du François
	15h15	Exercice d'évacuation	Collège Adenet François	Collège Adenet du François
MER 14	8h - 11h30	Sensibilisation des élèves au risque sismique avec le stand Réplik et la pièce de théâtre TRANBLAD 8h 8h – 9h15 9h30 10h15 - 11h30 ■ouverture de la matinée ■pièce de théâtre TRANBLAD ■remise de kits ■pièce de théâtre TRANBLAD	Conseil Régional	Lycée Acajou II
	8h – 17h	Exercice d'évacuation et sensibilisation du personnel	Conseil Général	Immeuble Delgrès
JEU 15	9h – 17h	Village du risque sismique de Fort-de-France 9h 9h45 9h50 10h15 10h15 - 11h15 15h 17h ■allocution d'ouverture ■inauguration du village ■remise des prix aux écoles (concours de poésie) ■démonstrations gestes de secourisme ■conférence-débat sur la fabrication des fers à béton ■démonstrations gestes de secourisme ■clôture 1^{ère} journée	Mairie/DEAL	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France -jardins de l'hôtel de ville -jardins de l'hôtel de ville -jardins de l'hôtel de ville -jardins de l'hôtel de ville -salle délibérations mairie de FDF - 6 ^{ème} étage -jardins de l'hôtel de ville
	9h - 17h	Venez vérifier la vulnérabilité de votre bâti en faisant une simulation sur site	Mairie/DEAL	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France stand RÉPLIK et stand Mairie FDF

DATE	HEURE	ACTION	ORGANISATEUR	LIEU
	9h - 17h	Intervention de la caravane de la prévention	Conseil Général	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France
VEN 16	9h – 17h	Village du risque sismique de Fort-de-France	Mairie/DEAL	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France
	9h ■ouverture du village de stands 9h30 - 12h30 ■conférence-débat sur le risque tsunami dans la Caraïbe 10h15 ■démonstrations gestes de secourisme 15h ■démonstrations gestes de secourisme 17h ■clôture 2 ^{ème} journée			-jardins de l'hôtel de ville -salle délibérations mairie de FDF - 6 ^{ème} étage -jardins de l'hôtel de ville -jardins de l'hôtel de ville
	9h - 17h	Venez vérifier la vulnérabilité de votre bâti en faisant une simulation sur site	Mairie/DEAL	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France stand RÉPLIK et stand Mairie FDF
	9h - 17h	Intervention de la caravane de la prévention	Conseil Général	Jardins de l'hôtel de ville Fort-de-France
	18h - 19h30	Conférence-débat sur les risques naturels majeurs animée par Monsieur Joseph LAUZA, maire-adjoint en charge des risques majeurs et Monsieur Albert GOUAIT, directeur de cabinet à la mairie du François	Ville du François et Foyer rural de Manzo	Foyer Rural de Manzo
SAM 17	8h – 17h	Animation grand public par la caravane de la prévention (<i>sous réserve</i>)	Conseil Général	Fort-de-France - Schoelcher

ANNEXE 1 : actions des différents partenaires

Préfecture

conférence sur le tsunami présentée par la Préfecture (État-Major de Zone), l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique (OVSM), BRGM, Météo-France

Conseil Régional

Présentation des aides de la région à la construction parasismique

Conseil Général

simulateur de séisme et exposition « qu'est-ce-qu'un tremblement de terre? »

Mairie de Fort-de-France

organisation du village sur le risque sismique et du concours de poésie à l'attention des écoles primaires portant sur les consignes à suivre en cas de tremblement de terre

Mairie du François

organisation d'une conférence-débat sur les risques naturels majeurs

SDIS

Exposition de matériel ; film sur la gestion de crise

Association des secouristes de la protection civile de la Martinique

démonstrations gestes de premiers secours et exposition de matériel

Société RISK

présentation de kits de survie

Société BIOMÉTAL

présentation du savoir-faire en fabrication de fer à béton

« Ce qu'il faut faire et ne pas faire »

ANNEXE 2 : capture d'écran sur le <http://www.miseismantilles.com> (site de calcul de la vulnérabilité du bâti en cas de séisme)



MI SEISM'ANTILLES
Maisons Individuelles et Séismes aux Antilles



MI SEISM'ANTILLES

MENU

- Accueil
- Pourquoi ?
- Les objectifs
- Les étapes
- Les partenaires
- Les différents types d'habitations
- Liens utiles
- Contact
- Communication

VIDEOS SISMIK

Spots diffusés sur la chaîne RFO de 2008 à 2010.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Autres vidéos :

- La construction parasismique
- Ce qu'il faut faire pendant un séisme
- Face au risque sismique
- Prévention en milieu scolaire
- Connaissance du phénomène

Bienvenue sur Mi Seism'Antilles !

Ce site vous permet d'avoir une idée de la capacité de résistance de votre maison en cas de séisme majeur. Cette évaluation est totalement anonyme. On cherchera à savoir à quel **type ou catégorie de construction** appartient votre maison, sachant qu'à chaque catégorie correspond en général, un certain **niveau de vulnérabilité**. Mais au sein de chaque catégorie, la **vulnérabilité** peut être **plus ou moins forte** en fonction des **caractéristiques particulières** des constructions. Cette réalité-là est **bien plus difficile** à appréhender.

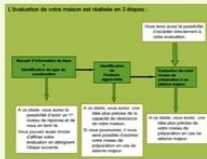
Le résultat que vous obtiendrez est donc une 1ère approche de la vulnérabilité de votre habitation, à vocation pédagogique. **Il ne remplace en aucun cas le résultat issu d'une analyse spécifique de votre habitation par un professionnel.**

Cette évaluation s'adresse aux occupants de **maisons individuelles de 2 étages maximum (soit 3 niveaux en comptant le rez-de-chaussée)**.

LES OBJECTIFS DE MI SEISM'ANTILLES

- Offrir aux propriétaires et aux locataires la possibilité d'apprécier, en première approche, la capacité de résistance de leur maison vis-à-vis d'un séisme majeur.
- Sensibiliser les occupants et les propriétaires pour les inciter à consulter des professionnels.
- Réduire à terme la vulnérabilité du parc existant de maisons.
- Permettre aux pouvoirs publics d'apprécier de façon statistique la vulnérabilité du bâti individuel.

L'ÉVALUATION DE VOTRE MAISON EST RÉALISÉE EN 3 ÉTAPES



- Recueil d'informations de base et identification du type de construction
- Identification de facteurs aggravants
- Évaluation votre niveau de préparation en cas de séisme majeur

DANS LE CADRE DU PLAN SÉISME



MI SEISM'ANTILLES, réalisé par le BRGM, a été **initié en Guadeloupe dans le cadre du Plan Séisme Antilles**. Un comité de pilotage a été créé pour accompagner sa réalisation regroupant services de l'État et organismes compétents dans le domaine de la construction parasismique :

Préfecture de la Guadeloupe, DEAL Guadeloupe et DEAL Martinique, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Guadeloupe (ADIL Guadeloupe), Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Guadeloupe (CROAG), Association Française du génie Parasismique (AFPS).

Evaluer la vulnérabilité de votre habitation
(ou poursuivre une évaluation déjà commencée)

Testez votre niveau de préparation en cas de séisme majeur

ANNEXE 3 : plan du village du risque sismique de Fort-de-France

Organisation du 3^e village
de la Prévention du Risque Sismique
les 15 et 16 Novembre 2012

1 RISK - BAIONETAL

2 DEAL

3 CONSEIL GENERAL

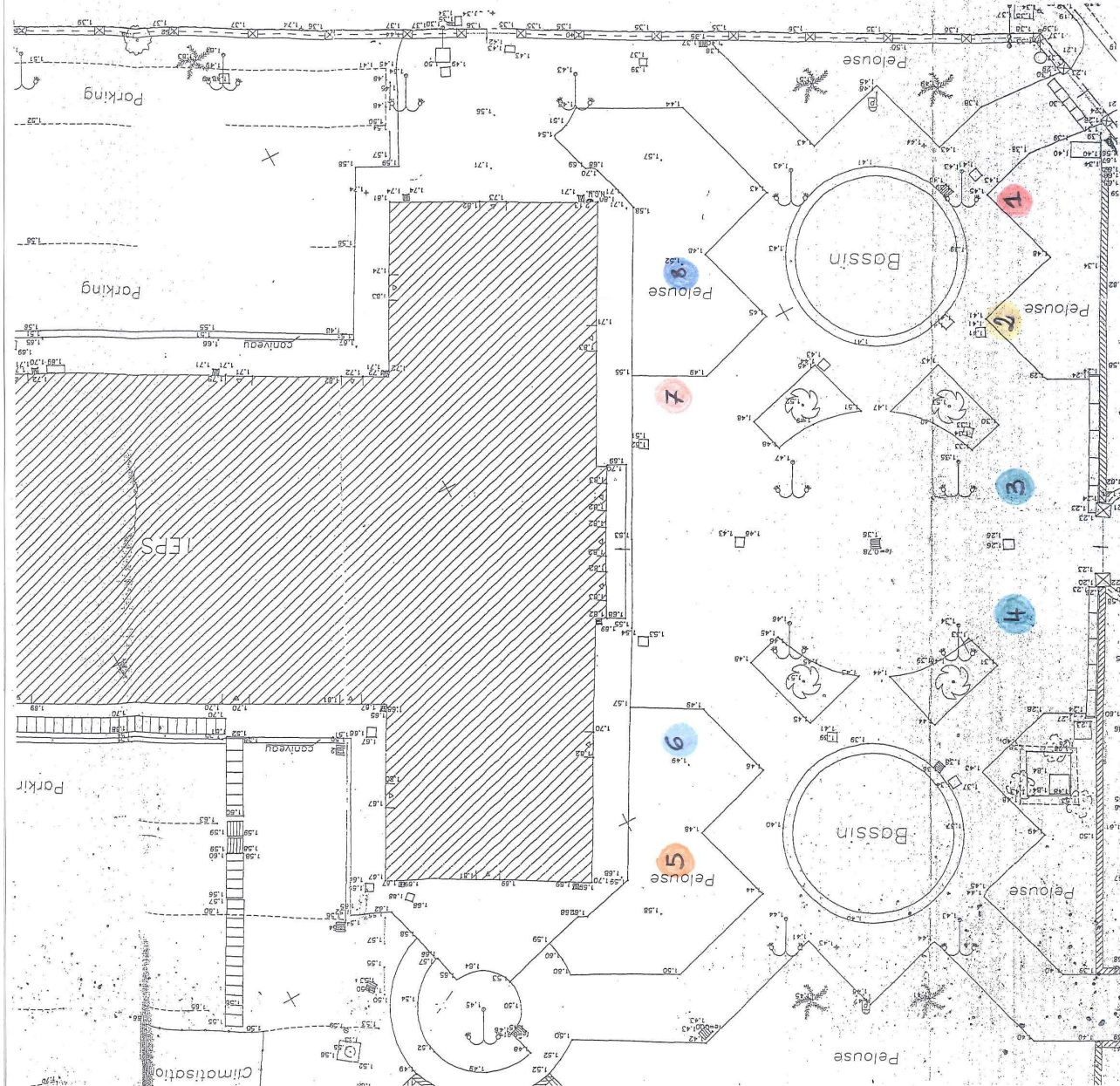
4 CONSEIL GENERAL

5 ASM (SECOURISTES)

6 SDIS

7 VILLE - CONSEIL REGIONAL

8 OVSM -



Élaboration et caractéristiques des aciers à béton

Élaboration de la matière première

Filière fonte, filière ferrailles

Processus de transformation des aciers à bétons et armatures

Barres, treillis soudés, armatures

Caractéristiques chimiques, mécaniques et géométrique des aciers à béton

Soudabilité

Masse linéique

Adhérence

Résistance élastique

Allongement

Qualité des aciers - Exigences règlementaires - Normes de référence

Normes Acier béton armé

Normes Armatures

Mise en œuvre des aciers à béton et armatures

Exemples de mises en œuvre conformes et non conformes



CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE RISQUE TSUNAMI AUX ANTILLES

Vendredi 16 novembre 2012

de 9h30 à 12h30

Mairie de Fort-de-France [Salle du Conseil Municipal]

La question du risque tsunami aux Antilles est pour la première fois abordée dans le cadre de Réplik. La catastrophe de Sumatra, le 26 décembre 2004, a rappelé qu'aucune côte n'était durablement à l'abri de l'aléa tsunami et que même si la fréquence des tsunamis est faible, ces événements peuvent avoir des conséquences dramatiques. Une sensibilisation à ce risque particulier de la population martiniquaise et de ses représentants est totalement justifiée.

Depuis 2005, la France s'est engagée, dans le cadre de la commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, à contribuer à la mise en place d'un système d'alerte aux tsunamis, au bénéfice de l'ensemble des Etats caribéens.

Cette conférence débat sur le risque tsunami aux Antilles, organisée par la préfecture et la Ville de Fort-de-France, a pour objectif de présenter ce phénomène, d'en évaluer les risques et d'exposer les mesures de protection de la population.

PREOGRAMME DE LA CONFERENCE

- ◆ **09h30 – Accueil des participants**
- ◆ **09h45 – Ouverture de la manifestation par le Préfet ou son représentant**
- ◆ **10h00 – Présentations thématiques :**
 - **Propos introductifs**
 - **Les tsunamis**
 - description du phénomène et de ses causes
 - méthode et moyens d'observation et d'alerte précoce
 - organisation de l'alerte précoce dans la Caraïbe : le SATCAR
 - **Évaluation du risque tsunami**
 - détermination de l'aléa
 - mesure de la vulnérabilité
 - production de cartes de risque
 - **Protection des populations**
 - sensibilisation de la population
 - dispositif d'alerte local
- ◆ **11h15 – Débat**
- ◆ **12h30 – Clôture**

**Avec EMIZA – SIDPC – DEAL – OVSM – Météo-France - UAG – BRGM
Conseil régional – Conseil général – Mairie de Fort-de-France**

ANNEXE 6 : fiche synthétique PSA en Martinique

- Le plan séisme Antilles est un plan national dont l'objet premier est de réduire le nombre de victimes en cas de séisme majeur. La première phase couvre la période 2007-2013,
- La gouvernance est assurée, au niveau de l'État , par un comité de direction (CODIR PSA). Une cellule centrale interministérielle, la CCIAPSA, en assure le secrétariat, prépare et coordonne les actions,
- Le PSA est piloté au niveau de la Martinique par le Préfet qui s'appuie sur l'avis du comité séisme régional. La mise en œuvre opérationnelle est assurée par le directeur de la DEAL,
- En Martinique, le PSA est décliné autour de deux axes majeurs : les actions de réduction de la vulnérabilité, et les actions immatérielles telles que la formation des professionnels et la sensibilisation du grand public,
- Un programme de confortement ou de reconstruction a pu démarrer et qui concerne 35 écoles (7 terminées), 4 collèges, 2 bâtiments des services d'intervention et 5 opérations relatives au logement social,
- Deux conventions avec les grandes collectivités sont en cours,
- Des actions grand public sont menées : journées Réplik, spots, affiches, campagnes d'information grand public ...
- Des offres de formation à la construction parasismique ont été mises en place, à destination des artisans, des architectes et des ingénieurs,
- Les fonds sollicités sont le FEDER, le FPRNM*, le budget État

* **FPRNM : Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs**

ANNEXE 7 : le PSA Martinique en quelques chiffres

Écoles

74 M€ de projets (à divers stades, de terminé à projeté)
dont 21 M€ de FPRNM*
3 M€ de MOM (+ 1,5 M€ en cours)
6,5 M€ État autre
15 M€ de FEDER

Collèges

21 M€ de projets (Travaux en cours à études en cours)
dont 8,5 M€ de FPRNM
3 M€ de FEDER

Lycées

152 M€ de projets (démarrage)
dont 40 M€ de FPRNM
1 M€ de FEDER dans un premier temps ...
[4,5 M€ de crédits MOM *sollicités* (convention de 2007 ...)]

HLM

13 M€ de projets (presque terminé à études) - D'autres à venir rapidement
dont 4 M€ de FPRNM
3 M€ État autre

SDIS

28 M€ de projets (Travaux à 90 % à études APS)
dont 4,5 M€ de FEI
4 M€ de FPRNM

Autres

Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique

8 M€ (dont éligible 6 M€) de projet
dont 0,5 M€ de FPRNM

Total

296 M€ de projets
dont 78 M€ de FPRNM
17 M€ État autre
19 M€ FEDER

* **FPRNM** : Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

Objet du PPRN

Le PPRN est un dispositif de prévention des risques qui recourt à la cartographie pour d'une part délimiter des zones exposées aux aléas naturels ou qui peuvent les aggraver et d'autre part réglementer les possibilités de bâtir et les besoins de réduction des vulnérabilités en fonction des risques identifiés. Ainsi, le PPRN définit des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde devant être prises par les collectivités publiques dans le cadre de leur compétence ou par les personnes privées. Il établit également des dispositions relatives à l'aménagement ou à l'exploitation des constructions et des ouvrages.

Les maires disposent d'un précieux outil d'aide à la décision permettant de prendre en compte les risques naturels lors de la délivrance des permis de construire.

Le PPRN, en tant que dispositif réglementaire visant à établir des bonnes pratiques en matière de développement urbain sous l'angle des impératifs liés à la présence de risques naturels sur le territoire, se doit d'être un document de référence opérationnel et la référence pour un développement sécurisé et durable.

Pourquoi la révision des PPRN ?

Mis en place en 2004, le PPRN Martinique nécessitait des adaptations pour prendre en compte de nouvelles circonstances :

- les administrations et les bureaux d'études ont fait progresser la connaissance du territoire et des risques associés. Intégrer au savoir de 2004 les apports d'événements naturels ultérieurs et les apports d'études récentes sur les aléas est une nécessité.
- les Élus ont pu modifier dans le temps les perspectives de développement des communes, ce qui fait évoluer les enjeux humains et matériels.
- les instructeurs de permis de construire utilisant le PPRN avaient des suggestions d'amélioration à formuler
- les doctrines nationales de prises en compte des risques naturels ont évolué au regard des catastrophes passées

ANNEXE 9 : Liste des contacts

Préfecture

CONTACT : Audrey HAMANN
Chef du bureau de la communication
LD : 0596.39.39.20 / Portable : 0696.28.34.42
Mail : audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

Conseil Régional

CONTACT : Grégory JABOL
Chargée de mission risques majeurs
LD : 0596.39.04.47 / Portable : 0696.39.13.16
Mail : gregory.jabol@region-martinique.mq

Ketty GERARD
Attachée de presse
Tél : 0696.26.05.19
Mail : ketty.gerard@region-martinique.mq

Conseil Général

CONTACT : Steve-Michel SIMPHOR
Responsable du service actions de sécurité
LD : 0596.59.84.99 / Portable : 0696.29.59.03
Mail : steve-michel.simphor@cgste.mq

Adeline KOURY
Attachée de presse
LD : 0596.55.43.07 / Portable : 0696.21.41.39
Mail : koury.adeline@cg972.fr

Mairie de Fort-de-France

CONTACT : Maurice FERNÉ
Directeur de la sécurité et de la protection civile
Portable : 0696.24.31.41
Mail : maurice.ferne@fortdefrance.fr

Gerty COUCHY
Assistante de communication
LD : 0596.59.60.45 / Portable : 0696.21.84.61
Mail : gerty.couchy@fortdefrance.fr

Mairie du François

CONTACT : Joël BELLAY
Directeur de la communication
Portable : 0696.22.11.32
Mail : jbellay@ville-francois.fr

BIOMÉTAL

CONTACT : Pierre QUARANTA
Directeur général

Sylvain BERTHIAS
Directeur commercial
Portable : 0696.23.33.98
Mail : sylvain.berthias@biometal.com